

Contact[s]

L'information d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux



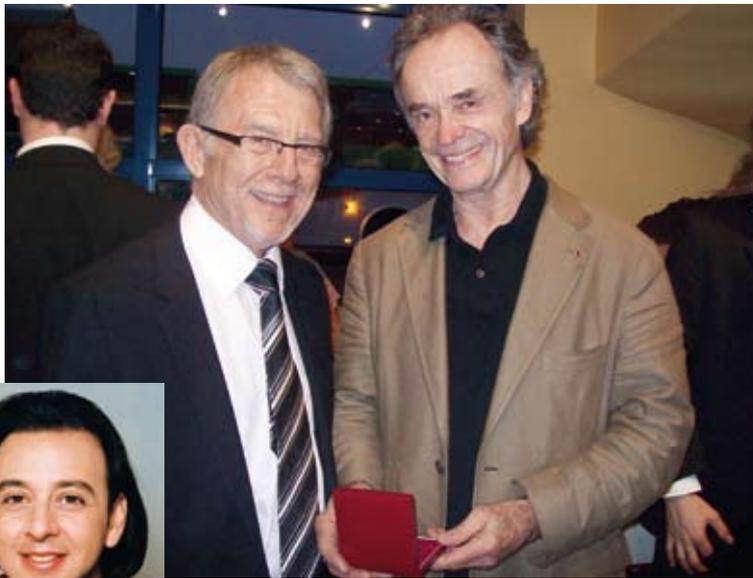
Une nouvelle école maternelle

Un pôle petite enfance

L'Orchestre National de Lille à Aire-sur-la-Lys

Bravo à la Présidente de l'Office Culturel, qui nous a proposé ce mardi 23 juin, un superbe concert en invitant l'Orchestre National de Lille, salle du Manège. Nous avons pu apprécier le talent de Monsieur Jean-Claude Casadesus et du pianiste Marc Laforêt, qui interpréta le deuxième concerto en fa mineur de Frédéric Chopin.

La municipalité a offert à Monsieur Jean-Claude Casadesus, la médaille de la ville ainsi qu'un livre sur le Bailliage, en souvenir de sa venue à Aire-sur-la-Lys.



Jean-Claude Casadesus

**orchestre
national de lille**
jean-claude casadesus
région nord / pas-de-calais



Marc Laforêt

11^e Festival musiques en Jardins, les 27, 28 et 29 août à 18h30



Jeudi 27 août à 18h30

Chez Laurence et
Alain Macke
Récital trompette et piano

Vendredi 28 août à 18h30

Chez Christine et
Benoît Fiévet
Les Violoncelles du Nord

Samedi 29 août à 18h30

Chez Philippe Seydoux,
Dansewindows par le Centre
Chorégraphique National de
Roubaix – Carolyn Carlson

Dans les trois jardins :

Sculptures de Jean-Claude
Sadoine



Entrée libre

Office culturel d'Aire/Lys

Rens. : 03 21 39 65 66 / 03 21 39 78 78

SOMMAIRE

Actualités

Semaine Fédérale p 4

RAM p 5

Dossiers

Ville fleurie p 6

Activités périscolaire p 7

Travaux et Réglementations

La zone bleue
Les travaux du centre ville
Collectes des ordures ménagères p 8

Projet école maternelle p 9

Sports

Volley ball p 10

Volant Airois p 10

Archers Airois p 10

Boxe Airoise p 11

La Flèche Airoise p 11

Hameaux

Widdebrouck p 12
Lenglet

Informations

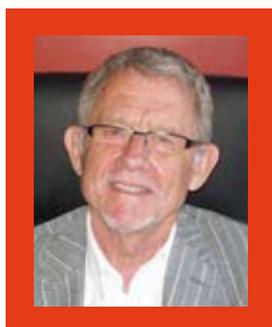
Chico-Mendes p 13
Le budget

Libre expression

POUR RECEVOIR

Contact

Ce numéro est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des foyers d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux. Les Airois qui ne l'auraient pas reçu peuvent téléphoner au 03 21 95 40 50. Il est également disponible sur le site internet de la ville : www.ville-airesurlalys.fr ou à l'accueil de la mairie.



Le mot du maire

La situation économique difficile a des répercussions importantes sur la vie des familles et des entreprises mais nous devons rester optimistes face à cette situation et continuer à investir pour rendre attractive notre ville et miser sur une reprise à moyen terme. Dans cette perspective nous avons établi notre programme en conformité avec les engagements et les contrats passés avec les habitants d'Aire-sur-la-Lys. Les financements auprès de nos partenaires que sont le Département, la Région, la C.A.F ont permis :

- Louverture d'un Relais d'Assistants Maternelles,
- La construction d'un complexe sportif lié au lycée Vauban,
- Le projet de l'école maternelle et du pôle petite enfance,
- L'achat des locaux pour notre futur Centre Social Intergénérationnel,
- La rénovation par nos bailleurs sociaux de la résidence Bayard, du foyer logement, de la maison de quartier...
- La rénovation des rues d'Alsace Lorraine, de Saint-Omer, d'Arras et des Tanneurs

- Les innovations pour notre Centre de loisirs municipal,
- La création de pistes cyclables qui va passer en phase d'exécution donnant un attrait particulier de la Ballastière entre Wittes et Aire.

Notre préoccupation sera tournée également vers les plus démunis pour les aider à retrouver confiance en une société plus solidaire.

Les Airois ont pu constater que le fleurissement et la propreté s'intensifient dans notre ville même si le civisme de certains reste critiquable. Ensemble bâtissons un projet ambitieux pour notre ville et son avenir. L'équipe municipale reste à votre service pendant la période estivale.

Je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous, à Aire-sur-la-Lys, ou en tout autre lieu.

Soyez assuré que l'équipe que vous avez élue tient ses engagements et continuera à tout mettre en œuvre pour améliorer votre cadre de vie.

Jean-Claude Dissaux

Maire d'Aire-sur-la-Lys

Conseiller Général

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire

Contact N°03 / Juillet 2009

Directeur de la publication : Jean-Claude Dissaux

Rédaction : Mairie d'Aire-sur-la-Lys - 03 21 95 40 50

Conception : atelierphotographic - Aire-sur-la-Lys

Impression : Imprimerie Mordacq - Aire-sur-la-Lys

Magazine Contacts : Hôtel de ville / Grand'place, BP 29 / 62921 Aire-sur-la-Lys cedex

Tél. 03 21 95 40 40 - Fax. 03 21 95 40 41 - email : accueil@ville-airesurlalys.fr

Site : www.ville-airesurlalys.fr

Dépôt légal : Juillet 2009 - Tirage : 4700 exemplaires.

Contact est imprimé sur papier recyclé.



La Semaine Internationale de cyclotourisme

AIRE-SUR-LA-LYS, VILLE D'ACCUEIL



La semaine fédérale internationale de cyclotourisme a toujours lieu la première semaine du mois d'août et notre ville aura le plaisir et l'honneur de recevoir la 71^e édition de cette grande concentration de cyclotouristes. Cette manifestation a lieu dans une région différente chaque année et la dernière ville à l'avoir organisée dans notre région est Roubaix, il y a plus de 50 ans. Entre douze et quinze mille cyclos de tous âges vont parcourir le Pas-de-Calais pendant une semaine ; chaque jour sur des circuits différents ; ils partiront de Saint-Omer, qui sera le point

central, à la découverte de la Côte d'Opale, de la région des Mines et des Monts des Flandres. La ville d'accueil sera Aire-sur-la-Lys le 2 août et nous attendons deux à trois mille vélos ce jour-là. Un petit circuit de 52 kilomètres au départ de Saint-Omer passera dans notre ville par les rues du Fort Gassion, de Saint-Omer, du doyen et Place Notre-Dame où se trouvera le parking à vélos. La restauration se fera sur la Grand'Place et le retour vers Saint-Omer par la place d'Armes, rue de Saint-Martin et Roquetoire. Trois circuits de 101-122 et 149 kilomètres partiront d'Aire où un

accueil aura lieu Grand'Place et les participants prendront la route pour Arras etc. Ils reviendront à Aire-sur-la-Lys dans l'après-midi pour se rendre à Saint-Omer où se déroulera la cérémonie d'ouverture.

Toute la journée un car Podium du Conseil Général proposera de nombreuses animations. L'association de cyclotourisme d'Aire espère que les cyclistes et leurs accompagnants recevront un accueil chaleureux dans notre ville et ses environs afin qu'ils aient envie d'y revenir.



Ce que cela entraîne

Aire-sur-la-Lys, la Belle accueille les cyclo !!!

Quinze à vingt mille personnes sont attendues dans l'Audomarois et dans notre ville fin juillet - début août. L'économie de notre territoire va en ressentir des effets positifs en particulier le commerce local qui pourra bénéficier d'un afflux de clientèle de passage très important. Dans les villes organisatrices les deux dernières années les retombées économiques ont été estimées à 7 millions d'euros par agglomération et l'on estime que les dépenses moyennes d'une famille s'élèvent entre 300 et 400 euros ce qui profite à toutes les activités commerciales.

Pendant que les cyclos sillonneront les routes de la région les familles accompagnatrices en profiteront pour visiter notre département et notamment notre belle ville d'Aire-sur-la-Lys. Voilà donc de belles perspectives pour le commerce airois pendant une période calme comme le mois d'août.

Nous comptons sur les commerçants airois pour qu'ils réservent le meilleur accueil à nos amis cyclos et leurs familles et qu'ils profitent ainsi de cette occasion unique.



Ouverture d'un Relais d'Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) ouvrira ses portes le 1^{er} septembre 2009 au Pavillon de l'Arbalète 625, rue des alliés à Aire-sur-la-Lys. Le RAM est un lieu d'échange, d'information et d'animation. Il est destiné aux parents et futurs parents, aux assistantes maternelles agréées ou candidates à l'agrément et aux enfants. Son objectif est de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil de l'enfant.

M^{lle} Aurélie Herreng, animatrice du relais, vous accueillera lors des permanences administratives ou sur rendez-vous afin de répondre aux différentes demandes. Les assistantes maternelles pourront ainsi bénéficier de renseignements sur leur profession, sur leurs droits et devoirs et rencontrer d'autres professionnels afin d'échanger et de tisser de nouveaux liens. De plus, le RAM propose aux parents des informations et conseils sur les démarches à effectuer pour l'embauche d'une assistante



Animation peinture

maternelle, l'établissement d'un contrat de travail, les droits et avantages de ce mode de garde mais aussi des échanges concernant l'accueil de leur enfant. Enfin, des temps d'animation et d'éveil seront mis en place à destination des jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle, ce qui donnera

l'occasion pour les enfants, de rencontrer d'autres copains et de vivre de nouvelles expériences à travers un espace ludique, sécurisé et adapté à leurs besoins.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
M^{lle} Aurélie Herreng animatrice au
03 21 95 40 48

MISSIONS DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Pour les Assistantes Maternelles

- Informer de leurs droits et devoirs,
- Permettre de rencontrer et d'échanger avec d'autres Assistantes Maternelles,
- Favoriser la relation avec l'enfant accueilli et sa famille.

Pour les Familles

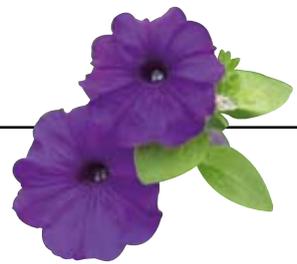
- Informer de leurs droits et devoirs, des démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle,
- Faciliter la recherche d'assistantes Maternelles,
- Permettre aux enfants de participer aux temps d'animations et d'éveil.

Les Services

- Accueil Administratif (lors des permanences, sur rendez-vous, par téléphone)
- Temps d'animation et d'éveil (2 matinées par semaine)



Situé provisoirement au C6 du pavillon de l'Arbalète 625, il sera transféré au pôle petite enfance ultérieurement.



Aire, ville belle et fleurie...



service des espaces verts met tout en œuvre pour améliorer encore le fleurissement de la ville et des hameaux. Comme nous l'avions promis à la remise des prix en 2008, cette année verra la réalisation en régie du fleurissement du rond-point au bout de la rue d'Isbergues. Année après année, nous nous efforcerons de continuer ce programme d'embellissement.

Comme chaque année à pareille époque revient le temps de s'inscrire pour le concours des maisons fleuries. Les Airois ont pu s'inscrire en Mairie jusqu'au 20 Juin 2009. Le jury composé d'une dizaine de membres effectuera deux passages : le premier début juillet et le second mi-août. Après notation par les différents membres de ce jury, un classement

sera effectué en fonction des diverses catégories (4 au total) et lors de la remise des prix, des lots seront offerts par la municipalité. La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui participent à l'embellissement de notre chère cité, qui mettent en valeur ses habitations, ses rues, ses hameaux... Sachez que de notre côté, le



Déchets sauvages

POUR L'EXEMPLE

Un samedi, il y a quelques semaines, une adjointe se trouve face à un Airois en train de décharger une remorque de déchets verts près du centre de tri de la Poste.

Interloquée parce qu'en charge de la propreté et de l'environnement de la ville, elle s'arrête, interpelle ce monsieur, lui explique que si chacun commence à en faire autant dans notre cité, celle-ci ressemblera bien vite à une poubelle géante...

Elle relève donc le numéro du véhicule, le transmet à la Police Municipale qui après des recherches retrouve adresse et nom du propriétaire.

Que faire alors :

Il faut savoir que pour ce genre

de dépôt sauvage, si une plainte est déposée, le contrevenant peut encourir une amende pouvant s'élever au maximum à 1500 euros. C'est un peu cher la remorque de déchets verts...

Cependant, il serait souhaitable que chacun ait conscience que la nature est belle, que la municipalité met tout en œuvre pour que la ville soit propre, que ses services nettoient les rues du centre ville, balayent les caniveaux, ramassent les dépôts de verres entreposés près des bennes (et non dans celles-ci !), améliorent le fleurissement...

Pour en revenir à notre histoire, les agents de la Police Municipale se sont donc rendus au domicile de ce Monsieur et lui ont expliqué

les conséquences de son geste. Cette personne est donc retournée sur les lieux, a rechargé ses déchets dans sa remorque. Double travail, alors que s'il était allé directement à la déchetterie d'Isbergues une seule manipulation aurait suffi ! Certes, c'est un peu plus loin d'aller à Isbergues en attendant qu'une déchetterie soit réouverte à Aire-sur-la-Lys, mais en voiture ça se fait...

Le ramassage des déchets verts, la collecte sélective, le ramassage des ordures ménagères à nos portes sont des services dont il faut user et abuser sans modérations pour respecter notre ville et la nature. Le compostage est aussi une alternative aux problèmes des déchets verts.

Mise en place d'activités périscolaires

À L'ÉCOLE PRIMAIRE DU CENTRE



Depuis le 6 avril des activités périscolaires ont été mises en places ainsi que deux services à la cantine.

Pourquoi ?

Le constat était le suivant :

- beaucoup d'élèves mangent à la cantine
- l'ambiance dans le réfectoire était bruyante
- beaucoup de tension et d'agressivité

Que propose t'on ?

Les ateliers suivants :

Jeux de société, danse step, sport collectif, jeux de mimes, jeux d'opposition, activités manuelles, perles rocailles, jeux de relais, lecture, histoire animée, course d'orientation, jeux libres (dans la cour).

Les activités seront changées régulièrement afin de ne pas lasser les enfants.

Quand ?

Tous les midis (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
12h à 12h45 - 12h50 à 13h35.

Pour qui ?

Prioritairement pour les élèves qui mangent fréquemment à la cantine.

Qui animent ces ateliers ?

Des animateurs diplômés : Sandrine Marien, Marie Debesque, Cécile et Olivier Melnyck.



Parallèlement aux activités périscolaires

2 services de table ont été mis en place :

1^{er} service de 12h à 12h45 - 2^e service de 12h50 à 13h35.

Les enfants sont ravis de ce changement qui leur permet de se divertir le midi.

Du nouveau

au Centre de Loisirs Sans Hébergement Municipal

cet été les enfants seront accueillis dès 3 ans...



Stéphanie Dupont - Sandrine Tartare

Le centre de loisirs municipal fonctionnera du 6 juillet au 21 août. Une première, cette année les enfants à partir de 3 ans jusqu' à 13 ans seront accueillis du lundi au vendredi.

Deux régimes seront proposés :

- **externat** (9h à 12h et 13h30 à 17h) ou
- **demi-pension** (9h à 17h).

Les sessions seront dirigées par Stéphanie Dupont en juillet et Sandrine Tartare en août. Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie.



Cette année, les directrices ont mené un travail d'équipe afin que les activités proposées en août soient une continuité de celles du mois de Juillet.

Un centre ville qui Bouge !

TRAVAUX DE CHAUSSÉE



Des rues rinnovées

Au cours du mois de mai, a eu lieu la remise en état des rues du Général Leclerc, d'Arras, de Saint-Omer et des Tanneurs. Les services techniques du Conseil Général sur la demande de la mairie, ont procédé à la remise en état des routes départementales 157 (rue du Général Leclerc et rue de Saint-Omer) et de la RD 186E1 (rue d'Arras). La programmation des interventions et leur réalisation ont été établies

de façon à créer une moindre gêne aux riverains et commerçants avec un planning précis et en un rapide enchaînement des



tâches. Les travaux ont consisté en un rabotage de la chaussée existante sur 6 cm, la réalisation de « purges » aux endroits où la chaussée donnait des signes de faiblesse et en la mise en œuvre d'un tapis d'enrobés sur l'ensemble. Pour terminer l'embellissement des rues de ce quartier, la commune a profité de cette amenée de matériel pour réaliser la rue des Tanneurs située entre la rue du Général Leclerc et d'Arras dont l'état général du revêtement nécessitait le même type de traitement. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE pour les enrobés et la société T1 pour le marquage au sol.

COLLECTES DE RATTRAPAGE EN CAS DE JOUR FERIÉ

SERVICE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Téléphone : 06-08-31-09-09 ou 03-21-95-40-59

- Pas de collecte le mardi 14 juillet (Fête Nationale)

COLLECTE le mercredi 15 juillet

- Mercredi 11 novembre (Armistice 1918) - pas de collecte OM habituellement le mercredi,
- Pas de collecte vendredi 25 décembre (Noël)

COLLECTE le samedi 26 décembre

- Pas de collecte vendredi 1^{er} janvier 2010 (Nouvel An)

COLLECTE le samedi 2 janvier 2010.

IL N'Y A PAS DE COLLECTE DE DECHETS VEGETAUX EN PORTE A PORTE LES JOURS FERIES.

ASSOCIATION RECUP'AIRE :

COLLECTE SELECTIVE DES TROIS BACS TRIMALIN

(verre, plastique et papier/carton) : Téléphone : 03-21-95-34-87

- Pas de collecte le Mardi 14 juillet (Fête Nationale) - attendre la prochaine collecte le mardi 23 juillet.
- Pas de collecte le Vendredi 25 décembre 2009 (Noël) et le vendredi 1^{er} janvier 2010 (Nouvel An) - **TOURNEE DE RATTRAPAGE : Samedi 26 décembre.**

LA ZONE BLEUE DU NOUVEAU

Des disques de stationnement seront de nouveau disponibles à compter du 1^{er} septembre, en mairie et à l'Office de Tourisme moyennant le prix de **0,50 cts d'euros.**

La réglementation zone bleue ne s'appliquera pas pendant les mois d'été, **du 15 juillet au 21 août.**

Le projet de construction d'une Ecole Maternelle et d'un pôle petite enfance



La démarche a été longue mais le projet du nouveau groupe scolaire et du pôle petite enfance, rue du nouveau quai, est enclenché. Le choix de l'architecte a été arrêté et c'est le cabinet d'architecture Parallèle, auteur des esquisses et plan ci-contre, qui travaille à la mise en forme de la procédure : dépôt de permis de construire, appel d'offres, construction du bâtiment etc. Chantier d'importance pour la ville d'Aire-sur-la-Lys qui a fait le choix de créer une école maternelle accolée à un pôle petite enfance afin de développer l'idée de classes passerelles et de répondre aux carences du territoire en mode de garde des jeunes enfants. Le bâtiment suit une philosophie bien airoise puisqu'il emprunte des courbes arrondies qui vue du ciel l'apparente à un nid. Quoi de plus adapté à notre ville ? En effet, Aire sur la Lys, Aréa, ne signifie-t-il pas aussi le nid de l'aigle ? Le cabinet d'architecture a développé le projet autour de cette image en nous proposant le nid de la petite enfance. De grands espaces ensoleillés, des classes réparties de part et d'autre,

de grands couloirs de circulation et une cour dans laquelle les espaces végétalisés s'affirmeront pour faire découvrir aux petits l'évolution de la végétation au fil des saisons. C'est un bâtiment qui sera environnemental puisque différentes cibles de la démarche HQE seront atteintes : panneaux photovoltaïques, chantier vert, toiture végétalisée, bâtiment aux performances énergétiques

qui permettra d'atteindre le label Bâtiment Basse Consommation. C'est un budget de 5.200.000€ qui sera consacré à la construction de ce complexe qui regroupera l'école maternelle et le pôle petite enfance et pour lequel nous avons sollicité la CAF, le Conseil Général, La MSA, et l'Etat. Encore un peu de patience avant de voir le site du nouveau quai doté d'un bâtiment d'exception qui animera le quartier.



Volley Ball Airois



Le 17 mai dernier, les volleyeurs airois ainsi que les filles formaient l'entente Aire/Longuenesse, participaient aux phases finales de la Coupe du Pas de Calais à Desvres.

Chez les féminines ; après avoir été battues par l'équipe tenante du titre en demi-finale, elle abdiquèrent dans leur second match de classement pour finir 4^e. La surprise vient des masculins : les airois se qualifient en demi-finale en battant Lillers 2/0. La finale, disputée contre

Mazingarde leader invaincu du championnat, fut de toute beauté. Ils gagnent le match (3/1) et le titre suprême de cette fin de saison.

Cette récompense est bien méritée pour toute l'équipe masculine. L'entente conviviale sur le terrain est exemplaire et apporte aux responsables du club une satisfaction qu'ils comptent bien mettre à profit pour la prochaine saison en augmentant leurs effectifs surtout en féminin.

Le « volant Airois » passe en Nationale 1B



Au départ de la conquête du passage en National B

C'est une saison exceptionnelle pour le Volant Airois ponctuée notamment par l'accession de son équipe première dans le

championnat Elite des Interclubs Nationaux et par l'organisation du Tournoi International de la Ville d'Aire, où jamais un tel niveau de jeu et d'organisation n'avait été atteint auparavant !

Réalisant une saison sans faille, l'équipe fanion termine invaincue de sa poule et remporte brillamment, mais non sans difficultés les barrages aux Pont de Cé (Maine et Loire), s'imposant face à une très belle équipe de Mantes la jolie.

Dans la même lignée que la Nationale 2, les membres du LVA ont montré tout leur savoir faire dans l'organisation de la

12^e édition du tournoi de la Ville et ont réussi leur pari ! En effet 265 joueurs ont été accueillis, issus de nombreux club français et belges, et ont montré un superbe spectacle durant les deux jours de la compétition.

Cette manifestation prend de l'ampleur chaque année et devrait continuer sa progression, notamment dans les années à venir grâce à la construction du nouveau complexe sportif ! Elle ne pourrait se réaliser sans les nombreux partenaires locaux, le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais et le Conseil Général du Pas-de-Calais.

Les « Archers Airois »

Les Archers de l'Amicale laïque sont, comme son nom l'indique une section sportive de cette



association. Ils pratiquent leur discipline en UFOLEP qui a pour souci une autre idée du sport. Ils participent à environ une vingtaine de concours au niveau des challenges départementaux en salle et en extérieur, des rencontres régionales et nationales. Moins nombreux que les années précédentes car ils sont principalement un club d'adultes,

l'entraînement des enfants étant rendu difficile du fait du travail des entraîneurs. Néanmoins si le tir à l'arc vous intéresse vous serez reçu avec grand plaisir par nos deux spécialistes, champion de France UFOLEP, le matériel étant gratuit. Il ne vous restera qu'à régler une faible cotisation de licence. Et à prendre du plaisir avec votre arc.

Le Club de boxe Airois : 4 champions !

Le Club de Boxe Airois se structure avec 4 pratiques :

- La Boxe Loisir,
 - La Boxe Educative Assaut et la Baby Boxe,
 - La Boxe Pré Combat,
 - La Boxe Amateur Olympique.
- 4 pratiques dont 3 sont compétitives.

Le Club de Boxe Airois est parvenu, cette saison 2008/2009, à hisser 4 boxeurs (3 hommes et 1 femme) de ses 42 compétiteurs en tête des classements nationaux.

Boxe Educative Assaut : Simon Melnyk Minime 1^{re} année
Champion départemental, régional, inter régional et 4^e du Critérium National.

Boxe Pré Combat : Félix Degrave Junior 2^e année
Champion départemental, régional, inter régional et 3^e du Critérium National.



Quentin Chrétien - espoir pour la saison prochaine 2009-2010

Boxe Amateur Olympique :

- **Farouk Kabouche** Junior 2^e année
Champion départemental, régional, inter régional et 4^e du Championnat de France.

- **Amélie Blary** – Sénior féminine
Championne régionale, inter régionale et 4^e du Championnat de France.

Le Club de Boxe Airois est une

association où la pratique Boxe Loisir est assurée mais pas relatée par des résultats. La formation est également intégrée par l'organisation de stages régionaux d'officiels juges et arbitres de Boxe Educative Assaut.

L'organisation de manifestations compétitives implique les licenciés encadrant, dirigeants et bénévoles du club.

Une équipe féminine classée en Régional

La flèche airoise a participé au concours 2x50m à Zoteux. Cette compétition en plus d'être qualificative au championnat de France, comptait également pour le classement de la Division Régionale par Equipe dans l'épreuve en tir Fédéral.

La Flèche Airoise qui a inscrit deux équipes (une en Femmes Classiques et une en Hommes Classiques) s'en est très bien sortie. L'équipe Féminine, constituée pour cette épreuve d'Andrée Caron, Dubois Dany et Blandine Heugue, obtient la première place provisoire du classement Fédéral par équipe avec un total de 1632 points, devançant l'équipe de Boulogne sur Mer de 38 points. Les airoises conservent la tête du classement régional par équipe.

Chez les hommes, une seule équipe inscrite ce week-end a fait plus que les « bleus », il s'agit de l'équipe du club de Cysoing qui a réalisé un total de 1887 points, contre 1837 points pour les airois (Stéphane Lefebvre, Cyril Davion et Félix Nourry). Nous retrouvons donc ces deux équipes ex-aequo au classement par équipe. Encore deux épreuves attendent nos équipes, un Fédéral à Saint-Amand fin juin et la finale, le FITA avec duel à Boulogne le 14 juillet, au terme duquel sera décerné le titre de Champion Régional par Equipe 2009, titre qui ouvre la porte au Championnat de France par Equipe en septembre.

Pas de repos pour les bénévoles de la flèche airoise, puisqu'à la demande de l'union des

commerçant airois, ils ont animé un stand d'initiation à la pratique du tir à l'arc où chaque personne qui le souhaitait pouvait s'essayer à cette discipline. Plusieurs jeunes talents ont été découverts qui devraient intégrer prochainement les effectifs du club.



Le hameau de Widdebrouck bouge !

Widdebroucq est d'origine flamande et signifie large fossé ou marais.

Fier de sa spécificité, le Widdebrouck ou Widdebroucq est le hameau le plus au nord d'Aire-sur-la-Lys et compte environ 300 habitants, où de nombreuses habitations récentes jouxtent des maisons anciennes, voire d'anciennes fermes traditionnelles de structure flamande.

Il est tourné vers la nature et se situe entre la Lys, la Melde et le canal de Neuffossé. C'est une terre d'innovation et d'animation grâce à l'association loisir et détente du Widdebroucq l'ALDW, présidée depuis 10 ans par M. Alain Drique et toute l'équipe de bénévoles. Il y règne toujours un esprit de fête et de convivialité grâce à l'installation d'un chapiteau et d'une salle : la Héronnière, salle municipale inaugurée le 4 avril 2004. La gestion de celle-ci est faite par des bénévoles de l'ALDW.

Les animations se succèdent tout au long de l'année.



Pour 2009, elles ont ou auront lieu :

- 22 avril : chasse aux oeufs de Pâques.
- 1^{er} mai : messe à la chapelle S^{te} Philomène.
- 8 mai : rallye.
- 29 et 30 août : ducasse.
- 13 septembre : sorti pêche.
- 24 octobre : loto.
- 28 octobre : Halloween.
- 6 décembre : téléthon.
- 12 décembre : goûter des aînés.



Première réunion de quartier:

une attente des habitants

LE QUARTIER DE LENGLET

Comme l'avait promis Monsieur le Maire lors de la campagne électorale les réunions de quartiers se mettent en place. La première a eu lieu le vendredi 24 avril, salle Berton rue Jean Jaurès, où plus de

deux cents habitants du quartier de Lenglet se sont déplacés.

Monsieur le Maire, le bureau municipal, Monsieur Miaux directeur général des services et les services techniques prirent bonnes notes des nombreuses questions posées par un public très motivé, dans une ambiance détendue. Celles-ci portèrent surtout sur la circulation, le stationnement, le bruit, la propreté, la zone verte, la fermeture de la déchetterie. A ce sujet Monsieur le Maire a indiqué qu'un projet est en cours parc de Saint-Martin.

Après environ deux heures d'échange de questions et de suggestions les participants se retrouvèrent autour du verre de l'amitié.



Au Marais de Lenglet,

Chico-Mendes, un espace dédié à la nature

L'opération Chico-Mendès, avec une trentaine de sites dans la Région Nord-Pas-de-Calais, vise la réhabilitation écologique d'espaces dégradés en vue d'une sensibilisation pédagogique à l'environnement. Sur chacun des sites, un ou plusieurs établissements scolaires et la Municipalité s'emploient à recréer « un espace de nature à découvrir ».

A Aire-sur-la-Lys, la commune, l'école Jules Ferry et le Collège Jean-Jaurès, dès 1993, se sont associés pour ouvrir ce type d'espace au bout de la rue du Portugal et du Chemin de Lenglet.

Ancienne prairie pâturée de 2ha, ce terrain avait alors été sommairement aménagé dans un but pédagogique : plantation de 700 arbres, creusement d'une



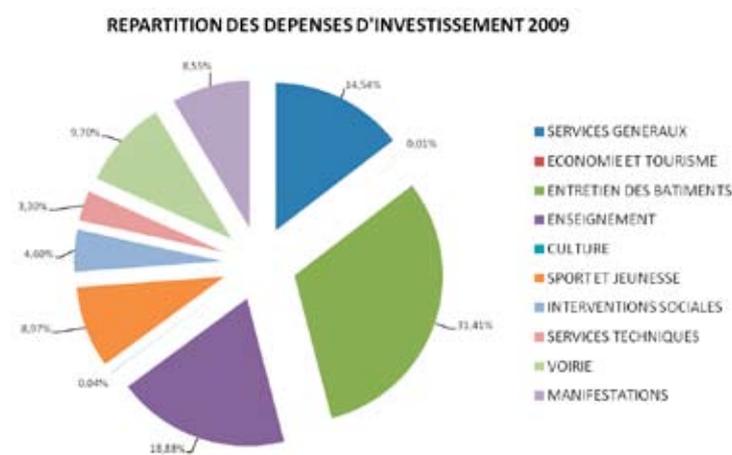
mare, modelage d'une butte et construction d'un observatoire par un chantier de jeunes. Après une rencontre avec l'association régionale « Chico-Mendès », la

Municipalité a décidé de relancer l'entretien de ce site afin que sa découverte pédagogique puisse être de nouveau assurée pour les écoles de la ville.

Le Budget d'Aire-sur-la-Lys

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale ; en dehors du budget, aucun projet ne peut commencer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser. C'est un acte de prévision et de réalisation : il prévoit le programme financier des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année. C'est un acte juridique autorisant le maire, organe exécutif de la collectivité locale, à engager les dépenses votées par le conseil municipal dans la limite des sommes prévues.

En 2008 nous avons pris connaissance des priorités et poursuivi les chantiers auxquels nous étions tenus. 2009 sera la première année de mise en œuvre de nos projets et des engagements pris à l'égard des airois. Une augmentation du taux des quatre taxes s'indexant sur le coût de la vie s'est dégagée lors du débat d'orientation budgétaire. Cette solution, a été retenue en commission des finances puis validé en séance plénière du conseil municipal, avec comme axe prioritaire l'enseignement et la reconstruction de l'école maternelle. Le budget 2009 prévoit également le démarrage des principaux programmes 2008-2014 en respectant le taux d'endettement de la commune,



tout en limitant la pression fiscale dont le produit est érodé par la baisse des droits de mutation, sans tenir compte de la suppression à venir de la taxe professionnelle. L'augmentation raisonnable des taux a permis l'équilibre du budget en dégageant une bonne capacité d'autofinancement ; les taux de la commune demeurant en dessous des moyennes départementales.

Désirs d'Aire

Notre groupe minoritaire est un groupe de propositions et non un groupe d'opposition. Beaucoup de projets étant communs aux deux listes.

Les forums de quartier

Ne nous demandons pas seulement ce que notre ville peut faire pour nous, mais aussi et surtout ce que nous pouvons faire pour elle.

Dans notre programme, il y avait construire une ville encore plus agréable en étant à l'écoute, faciliter les dialogues au sein des hameaux, des quartiers et du centre ville. Aire-sur-la-Lys est une commune étendue, avec des entités différentes. Pour la première fois à Aire-sur-la-Lys, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont rencontré les habitants du quartier de Lenglet et ils étaient nombreux au rendez-vous. Nous nous en réjouissons, mais nous pouvons aller plus loin.

Développons ce projet de vie de la cité.

Comment faire ?

Créer les quartiers : chaque quartier pourrait être défini par les secteurs des bureaux de vote en faisant quelques aménagements.

Comment gérer ?

Définir un nombre de délégués volontaires représentant leur quartier. Ces délégués bénévoles sont des citoyens à part entière donnant de leur temps pour que vive la cité. La plate-forme d'objectifs et d'actions, élaborée par les forums de quartier, permet de développer l'action municipale, voire des autres collectivités, en prenant en compte de la même manière les grands projets structurants de la ville et les besoins de proximité des habitants sur les quartiers. Un journal du quartier, un site internet constituent un lien régulier avec les habitants et permet de faire le point sur l'avancée des projets.

Que faire ?

- Impliquer beaucoup plus, aux côtés des habitants, les acteurs de la ville, les services, les

entreprises, les commerçants et les associations.

- Mobiliser dans ces instances de proximité les partenaires institutionnels de la Ville, Communauté urbaine, Département, police, bailleurs...
- Elargir le débat du budget municipal au champ de travail des forums de quartier.

Dans le futur ; créer un conseil

communal de concertation : composé de différents ateliers, le conseil communal de concertation réunirait 3 à 4 fois par an des élus, des habitants volontaires, des représentants d'association et des personnes qualifiées. Ces ateliers auraient différents projets : développer la culture, le sports, les activités pour les différents âges de la vie...

Que chaque airois soit appelé à s'investir dans la vie sociale de son quartier, mais aussi plus largement dans le développement et l'image de sa ville.

Y. Ballanfat et F. Hubert.

Le maire d'Aire-sur-la-Lys : Nouveau Président de la Commission Locale de l'Eau

Mardi 12 mai s'est déroulée l'installation de la Commission Locale de l'Eau, chargée d'élaborer le SAGE de la Lys.

Deux candidats ont sollicité les suffrages de leurs collègues et c'est Jean-Claude Dissaux, Conseiller Général, Maire d'Aire-sur-la-Lys, qui a été élu

contre le président sortant André Flajolet. La Commission Locale de l'Eau constitue le coeur du dispositif du SAGE de la Lys avec pour mission, établir le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, où le nouveau président aura un rôle important pour les décisions à venir.

AIRE-SUR-LA-LYS, UNE VILLE FLEURIE ET PROPRE !



Fleurissements des ronds-points



Entretien des espaces fleuris



Aire-sur-la-Lys, ville propre



**On ne nous dit pas tout !
Augmentation des taux des
quatre taxes**

Taxe d'habitation - Taxe Foncière (bâti) -

Taxe Foncière (non bâti) - Taxe professionnelle

Lors du vote des taux des quatre taxes, nous avons proposé de ne pas les augmenter cette année 2009, sachant que :

- l'actualisation des bases pour cette année est déjà égale à + 2,5 % pour les propriétés bâties, et à 1,5% pour les propriétés non bâties.

- le produit fiscal à taux constant représente pour la commune une augmentation de 4,76 % (actualisation +2,5% et nouvelle bases +2,26%).

- la situation financière des ménages est plus difficile compte tenu du contexte économique actuel.

Ceci était d'autant plus judicieux que l'augmentation de 2% des quatre taxes soit 97659€ n'était pas justifiée pour l'équilibre du budget, car les dotations de solidarité rurale urbaine et de cohésion sociale versées par l'État représentent une majoration de 192856€ par rapport à 2008 (somme non inscrite au budget

primitif 2009). Ces réflexions n'ont malheureusement pas été entendues par la municipalité actuelle, aussi l'augmentation des taxes sera bien effective pour les Airois.

Commerce & Artisanat

Compte-tenu de la fermeture prochaine et programmée d'une dizaine de commerces en centre ville, nous avons, lors du conseil municipal, afin non pas d'intervenir bien sûr sur les affaires même des commerçants et artisans, mais d'essayer de maintenir et développer l'activité économique au sein de notre ville.

Des actions ont déjà été abordées, telles que :

- La communication
- La signalétique
- La diffusion d'une musique d'ambiance

Afin d'augmenter l'attractivité, nous proposons d'étudier les premières actions suivantes :

- Travailler de manière efficace sur la propreté des entrées de la ville, des trottoirs, des rues et des places.
- Renforcer le fleurissement.
- Moderniser l'éclairage urbain.
- Mettre en place une signalétique moderne et adaptée de l'activité commerciale, et ceci aux entrées de la ville.
- Mettre en place une décoration annuelle de la ville, à l'aide d'oriflammes, de début Août à fin Septembre (Ce qui permettrait une décoration associées aux

manifestations que sont « la semaine du cyclotourisme », cette année, « la neuvaine de Notre-Dame Panetière », « la fête de l'andouille » ainsi que « la foire commerciale »).

- Travailler avec les cafetiers et restaurateurs, afin de mettre en place des terrasses thématiques, homogènes et agréables.

- Etudier la remise en place du kiosque sur la Grand'place, qui permettrait d'animer notre ville, grâce aux associations locales telles que l'harmonie municipale, l'Ecole de Musique, les chorales, les groupes musicaux, etc.

Remerciements

Enfin, alors que les vacances d'été approchent et que chacun espère le repos et la détente, nous remercions toutes celles et tous ceux qui, toute l'année animent les associations et lieux d'accueil. Qu'ils soient salariés ou bénévoles, c'est avec compétence et brio qu'ils œuvrent auprès des jeunes et des plus démunis. Ils leur permettent de profiter de moments agréables et enrichissants. Que leur travail et leur savoir-faire soient reconnus et encouragés. Nous souhaitons à chacun de bonnes vacances et aux élèves une excellente fin d'année.

**O. Cousin – M.F. Duriez
A. Delpouve – G. Fievet**

AIRE-SUR-LA-LYS, LE CADRE DE VIE S'AMÉLIORE !



Travaux Résidence Bayard



Embelleissement du restaurant du foyer logement



Amélioration de l'habitat

Samedi 5 et dimanche 6 septembre 09

48^e Festival de L'Andouille

Le festival débutera le samedi soir par le traditionnel et incontournable « GALA DE CATCH » à la salle du manège organisé par les sous-officiers de réserve d'Aire-sur-la-Lys.

La journée du dimanche débutera par la Course pédestre organisée par l'O.S.A. Athlétisme dans les rues de notre belle ville, sans oublier les dégustations d'Andouille par nos artisans-charcutiers Airois à la halle au beurre tout au long de la journée.

A partir de 15h, le défilé folklorique international empruntera un itinéraire « inédit » dont le départ se fera au quartier de Lenglet avec un final vers 17h sur la grand place dans une zone de parade spécialement aménagée pour le plaisir des nombreux spectateurs.

Vers 18h15, traditionnel « JET de l'Andouille » du Bailliage

La ville d'Aire/Lys présente

Le Festival de l'Andouille
Edition 2009
Grand place d'Aire sur la Lys
A partir de 19h

MAGIC SYSTEM & TOULOUSE (le meilleur de Gold et Emile & Image)
Concert Live gratuit

Spectacle pyrotechnique musical exceptionnel

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2009

Offert par la ville d'Aire sur la Lys

HITMUSICONLY!



A partir de 18h45, démonstration de Hip-Hop d'Aire-sur-la-Lys et animations surprise 

19h spectacle de variétés « en Live »:

1^{ère} partie : groupe Toulouse

(musiciens - Choristes d'Émile & Image et Gold)

2^{ème} partie : Magic System

La partie spectacle sera assurée par  Nord-Littoral avec son podium, ses animateurs, sans oublier les nombreux « directs radio d'Aire-sur-la-Lys » tout au long de la journée du Dimanche 6 septembre 09.

21h30 Final pyrotechnique du Haut de l'hôtel de ville en clôture du 48^e Festival de l'Andouille d'Aire-sur-la-Lys.

Le grand rendez-vous festif de la rentrée à Aire-sur-la-Lys !